

# Les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) : une semaine scolaire réorganisée

La « refondation de l'école » voulue par le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, entame son premier acte majeur avec la réforme des rythmes scolaires.



Le constat était unanimement partagé par les acteurs éducatifs (enseignants, parents, animateurs, éducateurs, FCPE...) et le corps médical : l'organisation de la scolarité avec des temps d'enseignement trop longs et mal répartis conduisait à des difficultés de concentration et d'apprentissage. Dans l'esprit de la réforme, le raccourcissement des heures d'enseignement et la mise en place des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) vise un double objectif : mieux équilibrer la semaine scolaire en allégeant les journées d'enseignement et en proposant à l'enfant un éventail d'activités sportives, culturelles et créatives. L'éducation a toujours été une priorité sur le Bassin de Marennes. Aussi, depuis la rentrée scolaire 2013/2014, les enfants scolarisés dans les écoles

du territoire ont la possibilité de participer à des temps éducatifs péri-scolaires et gratuits (TAP) à Marennes, Bourcefranc-Le Chapus, Hiers-Brouage et Saint-Just-Luzac.

## Des animateurs qualifiés

Les TAP sont assurés par une équipe qualifiée composée d'animateurs de la Communauté de Communes, d'éducateurs et d'agents municipaux, d'animateurs sportifs et culturels (associations locales). Les activités se déroulent prioritairement dans l'enceinte scolaire ou à proximité afin de limiter au maximum les déplacements. Leur accès est facultatif. Les TAP sont gratuits, leur financement est pris en charge par la commune avec le concours financier de l'État.

## A vous la parole...

**Cindy Cotteau**, Coordinatrice périscolaire à Saint-Just-Luzac

### Depuis quand les TAP ont-ils été mis en place et comment s'organisent-ils ?

Depuis septembre 2013, les TAP ont lieu chaque jour, de 12h à 14h, et se font en deux temps de 45 min. Chacun des cinq animateurs a en charge un groupe de 12 enfants âgés d'1 à 2 ans d'écart. Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, cinq activités différentes sont proposées aux enfants pour respecter le principe de variété et de progressivité.

### À qui sont destinés les TAP ?

Les TAP s'adressent aux enfants de 4 à 11 ans, soit de la Moyenne Section au CM2.

### Qui choisit les activités et quelles sont-elles ?

C'est l'équipe encadrante qui définit et propose des activités en lien avec le projet de l'école. Pour l'année scolaire 2013/2014, l'éducation sportive, l'apprentissage du jardinage, les arts créatifs, l'éveil musical... faisaient partie des activités périscolaires.

**Océane**, 7 ans, CE1

J'aime bien faire de nouvelles activités à l'école. Cette année, j'ai appris à jardiner. Maintenant, dans notre potager, nous avons des fleurs : des coquelicots, des tournesols... On a aussi planté des radis et des fraises... mais ils sont déjà tous mangés !



## Formation au BAFA

Au printemps dernier, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Fédération Léo Lagrange ont organisé une formation générale au BAFA à Nieulle-sur-Seudre. 18 stagiaires, ont participé à ce stage théorique. A l'issue de cette formation, tous les participants ont validés le volet théorique du BAFA.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur se compose de 3 formations :

- La formation générale : d'une durée de 8 jours est accessible dès l'âge de 17 ans révolus et ouverte à tous.
  - Le stage pratique apprend à mettre en place des animations en centre de vacances et de loisirs, d'une durée de 14 jours minimum.
  - La formation approfondissement : elle permet de se spécialiser dans un domaine particulier.
- Le coût de la formation générale s'élève à 310 € (hors frais de repas). Le BAFA est un brevet délivré par le Ministère de la Jeunesse qui permet d'encadrer des enfants durant leurs temps de loisirs, au sein de centres de vacances et de loisirs.

### Plus de renseignements et inscriptions, contactez :

**Véronique Lançon**  
Coordinatrice Projet Éducatif Local  
05 46 85 98 41  
pel@bassin-de-marennes.com



● **Présentation et mise en route du Projet Éducatif Local**  
Réunion tout public de 0 à 99 ans.  
Vendredi 26 septembre 2014 à 18h.  
Salle des Loisirs (face à l'Intermarché) à Marennes.

● **La rentrée des LEAP (Lieux d'Accueil Enfants-Parents) :**  
- Mardi 2 septembre 2014 à Bourcefranc-Le Chapus (Salle la Plataine) de 9h30-11h30.  
- Jeudi 4 septembre 2014 au Gua (Salle Mercier) de 9h30-11h30.

# « Tous dehors ! » pour (re)découvrir les milieux et les espèces qui nous entourent



Cet évènement, co-organisé par le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Marennes-Oléron et les communautés de communes du Bassin de Marennes et de l'Île d'Oléron, a pour objectif de faire découvrir au grand public les espaces naturels de chaque commune et d'aller à la rencontre des gestionnaires de ces milieux.

Cette journée s'organise autour d'un lieu central qui abrite les différents stands, ateliers et expositions. Des animations sont proposées au départ de ce site sur des thématiques variées mettant en avant le lien entre biodiversité et gestion des espaces. La prochaine journée se déroulera le jeudi 28 août 2014, de 13h à 18h, sur la commune de Nieulle-sur-Seudre, à la salle des fêtes.

## Au programme

- 13h : Accueil : exposition sur les poissons migrateurs, malle pédagogique sur la vie de l'anguille, stands de diverses associations.
- 14h : « Flânerie au cœur du village » par l'association Les Sorties de la Renarde. Découverte du patrimoine historique et culturel de la commune.
- 16h : « Découverte des marais à poissons ». Présentation de l'anguille et de l'activité de pêche par le CREAA et lecture de paysage par le CPIE Marennes-Oléron.

- 18h : Pot de l'amitié à Port Paradis. Arrivée des lasses marennaises et d'autres bateaux traditionnels. Présentation du patrimoine navigant de Charente-Maritime par le président de l'association des Lasses Marennaises.

Cette journée est gratuite et ouverte à tous.

\*Le programme pouvant être sujet à de légères modifications d'horaires, nous vous invitons à consulter le site internet [www.bassin-de-marennes.com](http://www.bassin-de-marennes.com) ou à nous contacter au 05 46 85 98 41.



## 18<sup>e</sup> Nuit Internationale de la Chauve-souris

On dit des chauves-souris qu'elles sucent le sang, se prennent dans les cheveux ou encore qu'elles sont porteuses de la rage. Pour démêler le vrai du faux, venez participer à la Nuit de la Chauve-souris, qui se déroulera le samedi 30 août à 20h à la salle des fêtes de Saint-Sornin. Au programme : conférence par la LPO, déambulation et observation.

## Exposition photo itinérante : l'empreinte de l'homme sur les marais



Au printemps 2014, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes a organisé un concours photo sur le thème : « L'empreinte de l'homme sur les marais de Brouage, de la Seudre et d'Oléron », ouvert uniquement aux amateurs.

Depuis bien longtemps, l'être humain occupe son territoire et laisse ses empreintes sur le paysage. C'est d'autant plus le cas sur les marais littoraux, qui ont été façonnés par l'homme et le sont encore aujourd'hui. Les 18 participants de ce concours ont cherché à mettre en avant les marais du territoire et les interactions avec les activités humaines.

## Deux prix attribués : Prix du Jury et Prix du Public

**Prix du Jury** : le jury se base sur 3 critères pour évaluer les photos : qualité de la prise de vue, originalité du sujet et respect du thème. Il est constitué des membres de la commission « Culture » de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes. Le jury a choisi le 12 juin ses trois photos préférées.

**Prix du Public** : le grand public peut voter pour les 3 photos qu'il juge les plus représentatives. Le vote du grand public se fera lors de l'exposition des photos :

- Du 1<sup>er</sup> au 28 juillet au Moulin des Loges (Saint-Just-Luzac).
  - Du 29 juillet au 19 août à la Médiathèque à Marennes.
  - Du 20 août au 21 septembre à la Maison de Broue (Saint-Sornin).
- Venez voter pour vos trois photos favorites !

Tous les résultats seront connus le 15 septembre et la remise des prix aura lieu le week-end du 20 et 21 septembre.